

# BORDEREAU D'AFFILIATION 2018 / 2019 ASSOCIATION SCOLAIRE USEP

**ATTENTION : Ne joignez pas de listes d'élèves à ce bordereau. Ultérieurement nous vous enverrons la procédure qui vous permettra d'affilier directement vos élèves sur webaffilique.**

Nom de l'association : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Nom du correspondant USEP (obligatoire) : \_\_\_\_\_  
Tel école ou correspondant : \_\_\_\_\_  
Email école ou correspondant (obligatoire) : \_\_\_\_\_  
Association déclarée en Préfecture le \_\_\_\_\_ sous le n° : \_\_\_\_\_  
N° affiliation : \_\_\_\_\_

**Affiliation permettant (en plus des services de la Ligue de l'Enseignement-FAL 53) de :**

- Participer aux activités sportives sur temps scolaire (avec une aide au transport éventuelle - voir explication page suivante).
- Participer aux rencontres sportives du mercredi (tous les transports payés par l'USEP, et indemnités péri-éducatives pour les enseignants animateurs).
- Bénéficier de l'ensemble des actions et aides apportées par l'USEP (projets sportifs, accompagnement éventuel, prêt de matériel, malles pédagogiques, remise de 35% sur les locations de costumes ...).

## 1. Affiliation de l'association

Affiliation Ligue/USEP 21€00  
(Dont affiliation à la FAL/ USEP 53 : 6,00€ + Cotisation USEP NAT : 15,00€)

<b>TOTAL 1</b>	<b>21€00</b>
----------------	--------------

## 2. Licences des membres de l'association

- Licence adulte (2 mini) \_\_\_\_\_ X 12,25€ = \_\_\_\_\_ €
- Licence élémentaire \_\_\_\_\_ X 3,85 € = \_\_\_\_\_ €
- Licence maternelle \_\_\_\_\_ X 3,35 € = \_\_\_\_\_ €

<b>TOTAL 2</b>	<b>_____ €</b>
----------------	----------------

<b>4. <u>Total à régler</u> (Ne pas joindre le règlement)</b>	<b>TOTAL 1 + 2 =</b>	<b>_____ €</b>
---	----------------------	----------------



Comité Départemental USEP 53  
31 Allée du Vieux St Louis- BP 1424 - 53014 LAVAL  
☎ 02.43.53.07.17

Email : [usep53@laligue53.org](mailto:usep53@laligue53.org) - Site : <http://laligue53.org/usep/>



Chers collègues,

L'USEP départementale perçoit une subvention annuelle du Conseil Départemental qui nous permet d'aider les associations d'école à financer les transports liés aux rencontres USEP. Depuis quelques années, nous dépassons cette enveloppe en raison des augmentations du nombre d'associations affiliées et du prix des transports.

En conséquence, le Comité Directeur USEP 53 a décidé de revoir la répartition de cette enveloppe. Pour l'année scolaire 2018-19, l'aide au transport sera calculée en fonction du nombre d'élèves affiliés (voir tableau ci-dessous).

Attention : chaque association règlera directement ses factures auprès du transporteur qu'elle aura démarché. L'aide USEP sera débloquée sur présentation de la facture (liée à un déplacement lors d'une rencontre USEP).

**Par souci d'équité, l'USEP départementale ne versera pas d'aide aux écoles qui n'auront pas eu à se déplacer, notamment lorsque la (les) rencontre(s) a (ont) lieu dans leur commune.**

Taux d'application pour le calcul de l'aide au transport :

Nombre de classes	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Taux d'application d'aide au transport (pourcentage du prix de base de l'affiliation)	48 %	38 %	36 %	35 %	35 %	34 %	34 %	34 %	34 %

Exemples de calcul de l'aide au transport :

Nombre de classes	Taux d'application d'aide au transport	Nombre d'élèves	Prix de base de l'affiliation	« Capital » d'aide au transport (coût de l'affiliation x taux d'application)
1	48 %	25	- Affiliation association : 20 € - Licences adultes : 2 x 12,20 = 24,40 € - Licences élèves : 25 x 3,80 € = 95 € TOTAL : 139,40 €	139,40 x 48 % = <b>66,90 €</b>
3	36 %	78	- Affiliation association : 20 € - Licences adultes : 3 x 12,20 = 36,60 € - Licences élèves : 78 x 3,80 € = 296,40 € TOTAL : 353 €	353 x 36 % = <b>127 €</b>



Comité Départemental USEP 53  
31 Allée du Vieux St Louis- BP 1424 - 53014 LAVAL  
☎ 02.43.53.07.17

Email : [usep53@laligue53.org](mailto:usep53@laligue53.org) - Site : <http://laligue53.org>

